




Agences SNU	Sommaire	Indicateurs sur la Mauritanie
	<p>SNU</p> <p>Le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA signent leurs plans d'action du programme Pays avec le Gouvernement mauritanien</p>	<p>Scolarisation des filles Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental est de 91,7 % en 2002-2003</p> <p>Le VIH/SIDA le taux de prévalence est d'environ 1%</p> <p>Développement humain La Mauritanie est classée 152 sur 177</p> <p>Pauvreté 46,3% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté</p> <p>Population En 2000 la population de la Mauritanie est de 2.508.159 d'habitants .</p> <p>Superficie la superficie de la Mauritanie est de 1.030.700 Km² .</p> <p>Alphabétisation le taux d'alphabétisation des adultes est de 51,2%</p>
	<p>FAO</p> <p>Grippe Aviaire</p>	
	<p>OMS</p> <p>Accès universel aux services relatifs à la lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>Surveillance épidémiologique</p>	
	<p>PAM</p> <p>Cérémonie de remise de don du gouvernement italien pour les cantines scolaires</p> <p>Retraite du bureau à Nouadhibou</p>	
	<p>PNUD</p> <p>L'évaluation de la performance des communes : Une Approche expérimentée en Assaba par le PACA</p> <p>Formation de Micro et Petites Entreprises et Groupement Economiques de la pierre taillé</p> <p>2006- Année internationale des déserts et de la désertification</p>	
	<p>UNICEF</p> <p>Atelier de planification régionale</p>	
	<p>UNFPA</p> <p>L'EATA appuie le processus de planification régionalisée</p> <p>La Maison des jeunes de Kiffa fait peau neuve</p>	



Le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA signent leurs plans d'action du programme Pays avec le Gouvernement mauritanien

La cérémonie de signature conjointe des plans d'actions du programme pays de trois agences du système des Nations Unies avec le Gouvernement mauritanien s'est déroulée le 15 février 2006 en présence de Monsieur Mohamed Ould Abed, Ministre des Affaires économiques et du développement, Mme Cécile Molinier Représentante résidente du PNUD et Coordonnatrice du système des Nations Unies, Dr Souleymane Diallo Représentant résident de l'UNICEF et Monsieur Mohamed Baraket Représentant résident de l'UNFPA .

Cette signature conjointe est une première et traduit la volonté commune d'œuvrer ensemble en tant qu'équipe des Nations Unies pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.



Ces plans d'action découlent de la matrice opérationnelle des résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2003-2008 (UNDAF) dont la revue à mi-parcours, effectuée de mai à novembre, a permis de tirer des leçons pertinentes pour mieux cibler les actions des agences.

Ces plans d'actions concernent la période 2006-2008 (deuxième partie des programmes pays 2003-2008), et couvrent les résultats stratégiques du Plan Cadre des Nations unies pour l'Aide au développement. Ils se veulent une contribution de ces agences à la résolution des grands problèmes de développement auxquels fait face la Mauritanie et concourent ainsi à la réalisation des objectifs généraux de développement.

Pour le PNUD, le présent plan d'action s'articule autour de deux axes : "renforcement de la bonne gouvernance" et de " l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durable".

En matière de Gouvernance, le PNUD se fixe comme objectif d'appuyer la promotion de la bonne gouvernance par un appui à l'amélioration de la performance de l'administration publique ; un soutien aux institutions démocratiques y compris le parlement avec une grande partie des appuis consacrée à la transition démocratique ; un appui aux droits de l'homme et à la gouvernance judiciaire ; et enfin un appui à la gouvernance locale.

En matière de lutte contre la Pauvreté, le résultatstratégique poursuivi est l'atténuation de la pauvreté par l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durable. Et cela à travers deux effets, dont l'un sur l'appui au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et l'accès aux ressources des populations vulnérables et l'autre sur le développement durable et l'environnement.

S'agissant de l'UNICEF, son programme de coopération avec le Gouvernement mauritanien vise à améliorer les conditions de vie des enfants mauritaniens à travers l'accomplissement des objectifs nationaux et internationaux en matière de survie, de développement, de protection et de participation des enfants dans le pays.

Trois objectifs clés au profit du jeune enfant, de l'enfant et de l'adolescent ont été définis à cet effet. Il s'agit de permettre un bon départ dans la vie pour tous les jeunes enfants à travers des soins adéquats et un environnement favorable propice à leur développement, physique, social, affectif, cognitif et spirituel ; de donner l'opportunité d'une éducation de base de qualité à chaque enfant mauritanien ; de favoriser la possibilité pour tous les enfants, et particulièrement pour les enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection et les adolescents les plus vulnérables, de développer pleinement leurs capacités individuelles et de participer activement à la vie de leur société.

Quant à l'UNFPA, le programme se propose de continuer les actions contribuant aux efforts du Gouvernement pour la promotion d'un développement accéléré et durable en faveur de la réduction de la pauvreté à travers, l'accessibilité aux services de santé de la reproduction, la planification familiale ; la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes en matière de santé de la reproduction ; le renforcement des capacités de mise en œuvre de la Déclaration de Politique de Population (DPP) et des programmes sectoriels ; l'opérationnalisation du système d'information pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique de Population et des programmes sectoriels ; l'accès à l'information pertinente en matière de population et de santé de la reproduction ; l'adhésion à la DPP de la part des décideurs, des leaders religieux et des élus locaux ; l'amélioration de l'environnement juridique.

Sommaire



L'évaluation de la performance des communes : Une Approche expérimentée en Assaba par le PACA

Le PACA a mis en place un système d'évaluation de la performance qui consiste à appliquer un bonus ou un malus aux communes selon les résultats qu'elles obtiennent : une commune très performante (totalisant entre 75 et 100% des points) reçoit un bonus de 20% de sa dotation du FICA (Fonds d'Investissement des Communes de l'Assaba), une commune performante (totalisant entre 60 et 75% des points) recevra exactement le montant de sa subvention sans incidence, une commune contre performante (entre 50 et 60 % des points) verra sa subvention diminuée de 20%, alors qu'une commune très contre performante (résultat inférieur à 50 %) ne recevra pas de dotation.

Pour mettre en œuvre cette approche le PACA, après avoir élaboré une grille des critères de performance des communes en collaboration avec tous les partenaires y compris les maires qui l'avaient validée, a mis en place dans chacune des 4 Moughata un Comité d'Arbitrage et d'Evaluation de la Performance de grande importance en Mauritanie.

Le Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba (PACA) financé par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Coopération française et le Gouvernement mauritanien s'inscrit dans le cadre de la consolidation du processus de décentralisation démocratique.

Il vise à créer les conditions favorables à un développement durable à travers un appui institutionnel et financier, à promouvoir les pratiques de bonne gouvernance au niveau des collectivités locales dans 21 communes de la Willaya de l'Assaba par la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux et infrastructures de base et la promotion des initiatives locales.

Le projet intervient à travers deux fonds : un fonds destiné au développement communal (FDC) pour la réalisation d'infrastructures ou de services socio-collectifs et un fonds de promotion des initiatives locales (FIL). Il dispose également d'un troisième fonds appelé fonds de réserve pour la performance qui sert à récompenser annuellement les communes dont la performance est jugée excellente sur la base d'un certain nombre de critères objectifs dans trois domaines essentiels qui sont le fonctionnement, la gestion financière et le développement.

Formation de Micro et Petites Entreprises et Groupement Economiques de la pierre taillée

Un atelier de formation de Micro et Petites Entreprises et de Groupements Economiques de la pierre taillée a été organisé le 17 février dernier en collaboration avec le BIT et le commissariat aux droits de l'Homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'Insertion. Il fait suite au lancement en novembre du chantier de pavage école et contribue ainsi aux efforts de renforcement des capacités des acteurs nationaux entrepris par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires au développement. L'implication effective des acteurs nationaux dans la mise en œuvre des activités du projet est la seule garantie de sa réussite et de la pérennité de ses résultats souligne

la Représentante résidente du PNUD lors de la cérémonie officielle d'ouverture dudit atelier.

Soulignons que le projet pavage rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la pauvreté dont l'un des axes vise à « ancrer la croissance dans la sphère économique des pauvres » ; et aussi correspond aux domaines d'appui du PNUD et du BIT, à savoir, « promouvoir l'accès des pauvres aux ressources, aussi bien financières que non financières ».

L'approche HIMO adoptée par ce projet contribuera sans aucun doute à cet objectif à divers niveaux, dont :

- la création d'emplois et de revenus au niveau local par l'utilisation de la main d'œuvre et des micro et petites entreprises (MPE) locales,
- l'utilisation et la valorisation des ressources et matériaux locaux, en l'occurrence la pierre, disponible dans diverses zones du pays,
- l'utilisation et la valorisation du savoir-faire et des compétences locale, dans ce cas avec les tailleurs locaux de pierre, enfin
- le renforcement des capacités locales à travers la formation tout au long des différentes étapes de la mise en œuvre du projet.

Les résultats de la mise en œuvre du projet serviront à renforcer l'utilisation de cette démarche dans les programmes d'investissement du Gouvernement, mais aussi des autres acteurs du développement national en Mauritanie, en particulier les collectivités locales et le secteur privé.

2006- Année internationale des déserts et de la désertification

Le PNUD et le GRET (Groupe de recherches et technologie) ont formulé un projet pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable à Dar el Beida, un quartier périphérique de Nouakchott. Ce projet pilote du PNUD, mis en œuvre par l'ONG GRET vise à faire face à la situation de pénurie d'eau constatée dans ce quartier défavorisée de la capitale.

Les principaux problèmes qui existent dans une majorité des quartiers périphériques de Nouakchott sont notamment l'insuffisance du taux de desserte en eau, son prix particulièrement élevé, la dégradation importante des installations de desserte, les conditions peu hygiéniques de production ainsi que de gestion de l'eau, provoquant des maladies gastro-intestinales.

Plusieurs activités sont menées dans le cadre de ce projet pilote pour subvenir aux besoins de ses populations et réduire les risques ainsi que les problèmes existant, parmi lesquelles l'étude et la mise en place d'un système de gestion de l'eau adéquat ainsi que son suivi continu. Une augmentation du taux de desserte en eau est prévue pour approvisionner la population du quartier en quantité suffisante selon les critères admis au plan international. Couplé au système de gestion adapté, cela permettra de contrôler le prix cette source de vie. Pour atteindre ce résultat, la réhabilitation du réseau de distribution de l'eau est plus que nécessaire comme première étape

Les bénéfices de ce projet pour la population sont directs et immédiats en ce qui concerne les réalisations sur le terrain. L'impact d'une meilleure gestion de l'eau et de l'électrification du quartier est également important, surtout à long terme. La réussite du projet permettra sa duplication dans plusieurs quartiers défavorisés de la capitale.

Sommaire



Grippe Aviaire

Une mission du Centre International de la Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et de la FAO a séjourné en Mauritanie du 21 février au 01 mars 2006 dans le cadre d'une mission de prélèvement d'échantillons d'oiseaux en vue de faire le point sur la situation de la maladie de la grippe aviaire en Mauritanie.

La mission qui a eu plusieurs séances de travail avec les responsables nationaux concernés par la question s'est rendue successivement sur les sites du lac d'Aleg, du Parc National de Diawling et du Parc National du Banc d'Arguin lieux de passages privilégiés des oiseaux migrateurs. Dans ces différents sites, la mission a prélevé 360 échantillons sauvages (canards) et 100 échantillons dans d'autres sites.

Tous ces échantillons seront transmis à des laboratoires européens (Italie-France) pour y être analysés afin de déterminer si oui ou non ils sont porteurs du virus de la grippe aviaire.

Le résultat de ces analyses et recherches sera remis aux autorités mauritaniennes qui en feront la diffusion dès que possible.

Sommaire



Cérémonie de remise de Don du gouvernement italien pour les cantines scolaires.

Le gouvernement italien par le biais du Programme Alimentaire mondial a accordé à la République Islamique de Mauritanie une importante quantité de vivres destinée aux projets des cantines scolaires. Estimée à 995 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de plus de 46 millions d'ouguiyas, ce lot fait partie d'une contribution globale de 3500 tonnes de denrées alimentaires que l'Italie a fourni depuis 2003 à la Mauritanie pour appuyer les activités du PAM.

Le volume de cette contribution fait de l'Italie le principal donateur bilatéral du programme de pays (2003-2008) mis en œuvre par le PAM

La cérémonie de remise officielle de ce don s'est déroulée le 9 février 2006 dans l'enceinte des magasins du CSA en présence du ministre de l'Enseignement fondamental et secondaire, de son homologue de la fonction publique et de l'Emploi assurant l'intérim du ministre de la Santé et des affaires sociales, de Madame la Secrétaire d'Etat à la condition féminine et du Commissaire à la sécurité alimentaire.

Du côté du donateur, en plus du Consul honoraire de l'Italie en Mauritanie, le Premier conseiller de l'Ambassade d'Italie à Dakar avait fait le déplacement pour l'occasion.

Le Représentant du PAM, Monsieur Sory Ouane a remercié le gouvernement italien pour ce don qui dira-t-il « vient à point nommé pour compléter la ration alimentaire de l'année scolaire en cours pour plus de 129 000 élèves pour le compte de l'activité Appui à l'éducation de base qui appuie le gouvernement mauritanien en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à savoir « l'éducation pour tous » dans le cadre de l'Alliance pour l'alimentation, la santé et l'éducation et le Programme national pour le développement du secteur éducatif (Pndse) en contribuant notamment à :

- améliorer le taux de scolarisation dans l'enseignement fondamental,
- réduire les déperditions scolaires
- atteindre la parité entre les filles et garçons scolarisés. »

Quant au représentant du gouvernement italien, après avoir promis de continuer le plaidoyer pour le renforcement de l'aide alimentaire de son pays en faveur du gouvernement mauritanien s'est félicité de l'impact des interventions spécifiques de la croix rouge italienne dans les régions Nord du pays.

Le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Italie a ensuite visité en compagnie de la Représentante adjointe du PAM, le projet ceinture verte FAO, exemple de collaboration avec le PAM qui apporte son appui en produits alimentaires et non alimentaires. Il s'est déclaré impressionné par le travail accompli pour préserver l'environnement contre l'avancée du désert.

RETRAITE DU BUREAU A NOUADHIBOU

Pour bien démarrer ses opérations en 2006, le Bureau de Pays a jugé utile de regrouper certains fonctionnaires du bureau central et ceux des Sous Bureaux pour effectuer la revue finale de ses activités en 2005 et mettre en place des mécanismes qui permettront d'améliorer la prestation afin d'atteindre des meilleurs résultats.

Cette retraite de bureau qui a eu lieu cette année à Nouadhibou a fait office d'évaluation des activités du PAM en Mauritanie et d'orientation des opérations pour l'année 2006. L'objectif général de cet exercice était d'examiner les forces et faiblesses relevées lors de la revue à mi-parcours afin d'étendre les forces pour l'exercice à venir et d'adresser les faiblesses de manière consensuelle.

Les résultats attendus de cette retraite ont été atteints :

- Examiner les points cruciaux entravant le PAM MRT dans la réalisation des objectifs fixés dans le plan de travail et formuler des recommandations sur les améliorations à apporter.
- Partager les bonnes pratiques dans les sous bureaux et établir une uniformisation d'approches et démarches poursuivies dans différents domaines
- Définir le plan de travail du PAM MRT pour l'année 2006
- Examiner les stratégies à mettre en place pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des opérations et des différentes innovations.

La retraite s'est déroulée dans un cadre propice pour un travail fructueux. Le PAM en profite pour remercier la SNIM (Société Nationale des Industries Minières) qui a rendu cette retraite attractive notamment son Directeur par la visites des installations de la société.

Sommaire



Accès universel aux services relatifs à la lutte contre le VIH/SIDA

Le processus d'élaboration du rapport relatif à l'accès universel aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA entre dans sa phase active, en Mauritanie. A la suite de la réunion du groupe thématique VIH/SIDA, début février 2006, un consultant national a été recruté. La mission du consultant est d'engager le processus consultatif avec l'ensemble des parties prenantes afin :

- de faire l'état de la riposte nationale au VIH/SIDA ;
- de déterminer les obstacles à l'élargissement de l'accès aux services de prévention ; soins et appui ;
- de définir les objectifs que la Mauritanie souhaite atteindre, en matière de prévention, de traitement, de soins et d'appui, d'ici à 2010 ;
- d'élaborer une « feuille de route » précisant les échéances et les interventions majeures pour atteindre ces objectifs.

Un comité technique issu du groupe thématique VIH/SIDA est chargé d'appuyer la partie mauritanienne au cours du processus, et de soutenir et superviser les actions du consultant national.

Surveillance épidémiologique

Une mission de suivi de la surveillance épidémiologique s'est rendue, du 30 janvier au 5 février 2006, dans les wilayas du Brakna, de l'Assaba et du Guidimaka. La mission se composait du conseiller OMS pour la surveillance, des coordinateurs nationaux pour le paludisme et pour la bilharziose, et des équipes DRPSS des wilayas concernées.

L'objet de la mission était :

- de s'enquérir du fonctionnement du système de surveillance des maladies à potentiel épidémiologique : le paludisme, la lèpre, la tuberculose, les diarrhées, la polio ; notamment ;
- de sensibiliser les acteurs de terrain (DRPSS, médecins de moughata, ONG, etc.) sur l'importance d'une coordination efficace des différentes sources d'information – en particulier aux niveaux communautaires, en vue d'une meilleure complétude et d'une plus grande promptitude des données de surveillance.

Sommaire



L'EATA appuie le processus de planification régionalisée

Fidèle à sa vocation première d'assistance technique, l'Equipe d'Appui Technique de l'UNFPA en Assaba (EATA) s'est engagée, depuis plus de deux mois, avec les partenaires régionaux dans un processus de planification décentralisée marqué par trois importantes opérations : l'appui à l'élaboration de deux plans d'action régionaux pour l'Assaba et le Gorgol, l'assistance et l'encadrement des groupes de travail de l'Assaba et du Gorgol lors de l'atelier « interrégional pour l'élaboration d'un Plan triennal de santé et d'un Plan Opérationnel Annuel du Secteur (POAS) », et la contribution active à l'élaboration d'une première mouture d'un plan d'action pour l'opérationnalisation de l'UNDAF en Assaba.

Privilégiant l'approche de planification à la base comme moyen d'identification des besoins des populations cibles et des partenaires, l'UNFPA a depuis 2004 initié un processus de planification régionalisée basé sur l'implication des intervenants locaux et ce, à travers l'élaboration de plans d'action régionaux. Pour l'année 2006, cet exercice a débuté en décembre 2005 et a couvert les Wilayas de l'Assaba et du Gorgol.

En Assaba où l'Equipe se trouve basée et où les partenaires ont pu capitaliser l'expérience de 2004 et surtout celle de 2005, l'élaboration des plans d'action s'est faite lors d'un atelier tenu à Kiffa et regroupant tous les partenaires du Gouvernement et ceux de la société civile au niveau de la Wilaya. Au cours de cet atelier, les participants ont bénéficié des orientations et de l'encadrement technique des membres de l'EATA ce qui leur a permis, à tous, d'acquérir les bases de la planification et de se doter, chacun, d'un plan d'action pour 2006. De cet atelier est sorti également un plan d'action régional qui a fait l'objet, par la suite, d'une journée de concertation entre les partenaires du niveau régional et ceux du niveau central.

L'appui à l'élaboration des plans d'action au Gorgol a pris, quant à lui, une tout autre forme. En effet, deux missions ont été organisées. La première menée conjointement avec les partenaires du niveau central avait pour objet l'identification des partenaires et de leurs besoins en matière d'assistance technique, tandis que la seconde était elle une mission d'appui aux partenaires pour l'élaboration de leurs plans de travail 2006. Procédant par séances individuelles de travail avec chaque structure, cette mission a permis à tous les partenaires identifiés de se munir d'un plan de travail individuel, et au Gorgol de disposer d'un plan d'action régional.

L'appui à l'atelier interrégional pour l'élaboration d'un Plan triennal de santé (2006/2008) et d'un Plan Opérationnel Annuel du Secteur 2006 (POAS), a été le deuxième grand exercice de planification auquel les experts de l'EATA ont apporté leur contribution. Durant cet atelier qui a réuni fin décembre et pendant cinq jours les équipes des Directions régionales de la santé des deux Hodhs, du Gorgol, du Guidimagha, du Tagant et de l'Assaba, l'appui de l'EATA a été remarquable notamment celui apporté aux équipes de l'Assaba et du Gorgol qui étaient d'ailleurs les seules à avoir déjà élaboré leurs plans d'action annuels 2006.

Par ailleurs, désignée pour une période transitoire par les agences du SNU (revue de l'UNDAF à Kiffa), pour assurer au niveau régional la coordination et le suivi de la mise en œuvre des interventions des agences du Système, l'EATA en association avec les autres structures présentes en Assaba a engagé le processus d'élaboration d'un premier plan de travail opérationnel pour l'UNDAF dans cette Wilaya dite zone pilote d'intervention du SNU. L'équipe a ainsi initié plusieurs réunions de travail avec les collègues du PAM et ceux du PACA (PNUD/FENU) avant de sortir la première esquisse d'un plan d'action UNDAF Assaba pour cette année 2006. Préparé à la base des matrices des résultats de l'UNDAF, ce plan de travail propose et décrit brièvement le processus de mise en œuvre des activités visant la réalisation des extrants ciblés pour l'atteinte des effets dans les volets suivants : bonne gouvernance, lutte contre la pauvreté, santé et éducation. L'élaboration de ce document constitue, pour beaucoup, la première étape vers l'opérationnalisation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement en Assaba.

A noter aussi que dans le cadre de cette mission de coordination et de suivi, un projet de termes de référence définissant les contours

de ladite mission a été conçu par l'Équipe et soumis à la Coordination du Système.

La Maison des jeunes de Kiffa fait peau neuve

Réhabilitée avec l'appui de l'UNFPA, la Maison des Jeunes de Kiffa s'apprête après un long arrêt de ses activités à reprendre vie. Une nouvelle accueillie avec enthousiasme par les jeunes de la Moughataa. A côté des activités traditionnelles de sports et de loisirs, la Maison des jeunes abritera sous peu le Centre d'Écoute Jeunes de Kiffa. Espace exclusivement conçu pour les adolescents/Jeunes, le Centre constitue un univers où ils peuvent s'informer sur les thèmes de la Santé de la Reproduction des Adolescents/Jeunes et sur les comportements à risque en matière de transmission du VIH/SIDA. Ce lieu permet également un meilleur accès des jeunes aux structures appropriées (CDV, espaces jeunes dans les Centres de Santé). L'approche adoptée est l'Éducation par les Pairs qui constitue l'une des stratégies de changement de comportement les plus efficaces pour faire face à la propagation du VIH/SIDA en milieu jeune.

Sommaire



Atelier de planification régionale



Dans le cadre du processus de planification régionale recommandé par la Revue à Mi parcours du programme de coopération, l'UNICEF a organisé en partenariat avec le MAED, la Cellule Régionale de Suivi Evaluation et les autorités locales un atelier de planification du 6 au 8 Février au Brakna.

Le programme de Coopération Mauritanie - UNICEF qui entreprend de finaliser les AWP de ses différents programmes a adopté cette année une démarche participative qui demande l'implication de l'ensemble des partenaires au processus. Cette nouvelle stratégie vise à assurer une appropriation par les acteurs locaux (communautés, société civile et autorités locales) du programme et de les rendre responsables et comptables des activités définies et de leurs résultats.

Cet atelier vise le renforcement de la coordination avec les autorités locales et les partenaires des régions de convergence du programme (Brakna, Gorgol, Guidimakha et Assaba), le renforcement de la démarche participative pour une meilleure appropriation des activités retenues, la validation de la démarche de préparation des plans d'action et

l'opérationnalisation des AWP avec les différents partenaires (directions d'état, société civile, ONGs, collectivités locales).

L'atelier a été ouvert par le Waly du Brakna entouré de ses principaux collaborateurs Prenant la parole, le Waly s'est félicité de « cette rencontre qui matérialise la coopération entre la Mauritanie et l'UNICEF au niveau du Brakna qui est par excellence une zone d'intervention du programme de coopération. La rencontre d'Aleg qui vise à compléter les plans de travail régionaux pour l'année 2006, s'inscrit dans une démarche participative impliquant tous les partenaires en les rendant personnellement responsables et comptables, chacun en ce qui le concerne, des activités à mettre en œuvre et les résultats attendus ». Avant de terminer, le Waly a tenu à adresser ses vifs remerciements aux partenaires au développement à la tête desquels l'UNICEF qui n'a cessé d'apporter son soutien constant aux populations du Brakna.

Auparavant, le Coordonnateur des Programmes de l'UNICEF avait tenu à souligner que le présent atelier vise à définir, avec les acteurs locaux chargés de la mise en œuvre, les activités les plus pertinentes permettant de répondre aux préoccupations des populations dans les domaines concourant à lutter contre la pauvreté. Il a rappelé que cet atelier s'inscrit dans les recommandations de la dernière RMP consistant à axer la programmation sur les résultats.



Deux présentations portant respectivement sur les ajustements de la RMP et sur les CPAP ont été faites. Ces présentations ont fait l'objet d'un débat où plusieurs questions de clarification ont été posées. Ensuite les participants ont été répartis en groupes travail suivant les différents programmes.

La restitution des travaux groupes a eu lieu le dernier jour. Des contributions et des questions de clarification ont contribué à améliorer la qualité des rapports de groupes.

L'atelier a été clôturé par le Waly Adjoint en présence du Hakem et du Maire d'Aleg

Sommaire

Publié par le Groupe des Chargés de Communications du Système des Nations Unies en Mauritanie.

Site www.un.mr

Contact - Copyright Nations Unies 2005